

Conseil Régional de l'Ordre Des chirurgiens-dentistes 59/62

CDO59

CDO62

Chère consœur ; cher confrère.

La réglementation en matière de sécurité sanitaire pour nos cabinets dentaires impose au chirurgien-dentiste un certain nombre d'obligations.

Dans une démarche **OBLIGATOIRE** de sécurisation de votre exercice et avec un objectif de qualité, dans l'intérêt de nos patients, de nos employés et de nous-même, nous vous avons demandé l'an dernier de nous retourner deux questionnaires (réglementaire et d'évaluation des pratiques).

Cependant pour de nombreux confrères ces questionnaires n'étaient que partiellement complétés, voire complètement éludés. Sans doute ce type d'évaluation ne vous est pas encore très familier aussi pour vous aider à remplir vos obligations réglementaires vous êtes invités à participer à une séance d'information afin de commencer à remplir ensemble ces questionnaires.

Si vous recevez ce courrier, c'est que vous n'avez pas fait parvenir vos questionnaires ou que ceux-ci étaient incomplets. Cette réunion est donc **OBLIGATOIRE**.

Le nombre de place étant limité pour chaque séance, merci de **préciser vos dates de disponibilité afin de nous permettre d'organiser les groupes.** : « Maison Dentaire Eurasanté Parc Galénis Bât D 55, rue Salvador Allende 59373 LOOS LES LILLE Cédex »

- jeudi 03 avril 2014 après midi
- jeudi 10 avril 2014 après midi
- jeudi 17 avril 2014 après midi
- jeudi 24 avril 2014 après midi
- jeudi 22 mai 2014 après midi

Pour remplir ces deux questionnaires, il sera nécessaire de vous munir d'un stylo et d'un support rigide. De plus le téléchargement de la brochure du questionnaire d'évaluation sera indispensable pour vous permettre de finir de remplir ce questionnaire à la maison, n'hésitez pas à en prendre connaissance dès maintenant.

Il est toujours téléchargeable sur le site départemental de l'Ordre :
www.edocd59.fr/brochure.pdf

Réponse obligatoire par retour du courrier au plus tard fixée au 20 Février 2014

Nom Prénom

Cachet Professionnel